

### Bilan des colloques 'Ambroisie' du mois de Mars 2012

Du 28 au 30 mars se sont tenus deux événements scientifiques relatifs à l'ambroisie à feuilles d'armoise : l'International Ragweed Conference (IRC) et le colloque Ambrosia 2012.



Organisé par l'International ragweed society **(1)**, l'IRC a rassemblé 60 participants de 12 pays autour de 5 sessions thématiques : botanique, impacts climatiques, aérobiologie, modélisation

Contact : [observatoire.ambroisie@dijon.inra.fr](mailto:observatoire.ambroisie@dijon.inra.fr)  
<http://www.ambroisie.info>

et contrôle de la plante. La recherche a avancé mais de nombreuses thématiques et méthodes restent à explorer. Ce rassemblement aura été marqué par une volonté mutuelle de créer et entretenir une réelle coopération entre les chercheurs de différents pays.

Organisé par l'Observatoire de l'ambroisie et la Direction Générale de la Santé, le colloque Européen Ambrosia 2012 a quant à lui pu compter sur les témoignages de gestionnaires de 15 pays concernés par l'ambroisie. Des présentations de travaux réalisés en Allemagne, en Autriche, au Canada, en Hongrie, en Italie, en République de Serbie et en Suisse ont permis aux 200 personnes présentes de prendre la mesure des actions réalisées dans ces différents pays.

Les efforts réalisés en France depuis plusieurs années sont nombreux et dans les départements les plus touchés, les actions se multiplient. Mais il semble que l'impact sanitaire soit de plus en plus important en Rhône-Alpes. Aussi, une des principales conclusions du colloque est que la mise en place d'actions préventives est indispensable à une gestion intégrée de l'ambroisie dans les régions peu impactées. De même, une réglementation européenne ou nationale constituerait le support attendu par un certain nombre de gestionnaires.

### Règlement de la commission Européenne au sujet de la dissémination de l'ambroisie

Un règlement de l'Union Européenne (N° 574/2011) daté du 16 juin 2011 a inscrit l'ambroisie comme une plante à surveiller dans différents aliments pour animaux **(2)**. Il s'agit d'une limitation de la présence de graines d'*Ambrosia* spp. dans les matières

premières des aliments pour animaux et les aliments composés pour animaux contenant des grains et des graines non moulus. La teneur doit être au niveau le plus bas pouvant raisonnablement être atteint par de bonnes pratiques agricoles et techniques de

nettoyage. Ce règlement sur les semences d'ambrosies est applicable depuis le 1er janvier 2012.



Inra

#### Dans ce numéro :

Bilan des colloques 'Ambroisie' du mois de Mars 2012

Règlement de la commission Européenne au sujet de la dissémination de l'ambroisie

L'ambroisie en Rhône-Alpes : l'enquête auprès des collectivités territoriales en 2010

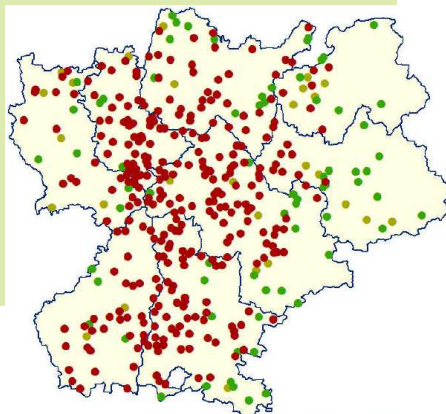
Quelques données scientifiques récentes

## L'ambroisie en Rhône-Alpes : l'enquête auprès des collectivités territoriales en 2010

Plus de 3000 collectivités de Rhône-Alpes ont été invitées à répondre à un questionnaire en novembre 2010 **(3)**. 406 collectivités (13%) ont répondu à l'enquête proposée. Dans 53% des collectivités, la nomination d'un « référent ambroisie » est effective et 308 collectivités (76 % des répondants) déclarent la présence d'ambroisie sur leur territoire.

L'ambroisie est d'abord perçue comme un problème de santé publique pour les collectivités

(84%), plus qu'un problème environnemental (63%) ou agricole (41%). La présence d'ambroisie semble s'étaler largement de part et d'autre de la vallée du Rhône.



Source : ARS Rhône-Alpes

Présence d'ambrosies  
● : Oui  
● : Non  
● : Ne sait pas  
— : Limites départementales

### Quelques données scientifiques récentes

#### Augmentation des taux de pollen d'ambroisie en Ukraine :

Les concentrations de pollen sont mesurées depuis une dizaine d'années en Ukraine par la méthode volumétrique. Les périodes de pics de productions de pollen sont stables depuis 13 années avec les concentrations les plus élevées fin août – début septembre. Il a été mesuré en 2011 des pics 7 fois supérieurs à ceux des années précédentes avec un taux maximum de 760 grains/m<sup>3</sup> le 25 Août sur le site de Vinnitsa.

Les chercheurs Ukrainiens **(4)** montrent que si les concentrations de pollen ont été relativement stables de 1999 à 2009 dans le pays, une très forte augmentation a été observée de 2009 à 2011. Cette augmentation semble corrélée aux données obtenues dans les autres zones du sud et de l'Est de l'Europe qui ont vu le nombre d'allergies augmenter.

#### L'ambroisie le long des routes du Québec :

Une équipe canadienne **(5)** a montré sur 300 sites que l'ambroisie est principalement retrouvée (97%) le long des routes au Québec. Cependant, les bords de routes locales non goudronnées sont rarement colonisés (13 %) par la plante. Les auteurs insistent sur la nécessité d'une concertation de la lutte avec une attention particulière sur les grands axes qui semblent responsables de la dissémination de la plante.



Inra

#### Sources d'informations

**(1) IRS** : <http://www.internationalragweedociety.org/>

**(2) Union Européenne** : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:159:0007:0024:FR:PDF>

**(3) ARS Rhône-Alpes** : [http://www.ors-rhone-alpes.org/pdf/plaquette\\_Ambroisie2.pdf](http://www.ors-rhone-alpes.org/pdf/plaquette_Ambroisie2.pdf)

**(4) Palamarchuk O. et al. 2012.** *Journal of Allergy and Clinical Immunology*, Volume 129 (Supp. 2), February 2012, Pages AB92

**(5) Joly M. et al. 2011.** *Environmental management*, 48, 514-522.



Rédaction :  
Bruno Chauvel et  
Quentin Martinez  
[observatoire.ambroisie@dijon.inra.fr](mailto:observatoire.ambroisie@dijon.inra.fr)